

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 2 mars 2022 à 10 h par visioconférence**

Présences : Louis Jolin
Claude Laferrière
Monique Lemieux
Yvon Pépin
Anne Rochette
Michel Tousignant

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 février 2022
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Comité Solidarité
 - 4.2 Activités culturelles et sociales
5. Montant de la cotisation pour 2022-2023
6. Renouvellement du conseil d'administration
7. Bulletin
 - 7.1 Prochain Bulletin
 - 7.2 Direction du Bulletin
8. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Louis Jolin, appuyée par Michel Tousignant, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 février 2022

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Yvon Pépin, le procès-verbal de la réunion du 2 février 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La présidente a participé à la cérémonie de remise des bourses de la Faculté des sciences humaines qui a eu lieu le 10 février par Zoom et a pu échanger avec les deux lauréates des bourses, Maude Sauvé (baccalauréat en psychologie) et Marianne Laporte (baccalauréat en sexologie). Un communiqué a été envoyé aux membres, le 21 février 2022, les informant de la remise des bourses et les invitant à contribuer au fonds.

Le 28 février, la secrétaire a informé Josée Dumoulin du résultat de la mise à jour des listes de professeurs retraités et lui a transmis les noms qui devraient être ajoutés à la liste tenue par les ressources humaines ainsi que des noms de professeurs retraités décédés pour lesquels des adresses courriel sont toujours indiquées dans leur liste. Elle lui a également signalé quelques cas à résoudre quant au statut de professeur retraité.

En ce qui concerne le dossier de l'accès à distance aux ressources numériques de la bibliothèque, une autre professeure s'est adressée à l'Association pour se plaindre qu'elle venait de perdre cet

accès alors qu'elle en avait crucialement besoin pour des activités importantes de recherche. Sa demande a été transmise aux personnes responsables du dossier et son accès a finalement été rétabli par le Service des bibliothèques.

4. Informations

4.1 Comité Solidarité

Le comité Solidarité a terminé la rédaction du questionnaire de l'enquête, qui sera envoyé aux membres par courrier électronique dans les prochains jours et par courrier postal au début de la semaine prochaine.

La conférence de Louis Bherer, professeur au Département de médecine de l'Université de Montréal et spécialiste en matière de prévention du déclin cognitif, aura lieu le mercredi 23 mars de 13h30 à 15h par Zoom. Puisque Michel Tousignant sera à l'étranger et ne sait pas s'il sera en mesure de suivre la conférence, Anne Rochette accepte de présenter le conférencier. Monique Lemieux demandera à Patrick Béron s'il peut s'occuper de la programmation de la conférence sur Zoom et gérer les inscriptions.

4.2 Activités culturelles et sociales

Une première rencontre du groupe de lecture organisé par José Del Pozo a eu lieu le vendredi 25 février. Sept personnes ont répondu à l'appel et commenté le roman *Kukum* de Michel Jean, qui a été présenté par Joanne Paquin. La prochaine lecture portera sur le roman *Mille secrets, mille dangers* d'Alain Farah, qui sera présenté par Marie Hazan lors de la rencontre qui se tiendra le vendredi 25 mars.

Claude Laferrière mentionne que l'Association des retraités de l'Université Laval (ARUL) a organisé des conférences portant sur l'aide médicale à mourir et sur les contrats de préarrangements funéraires et qu'il pourrait être intéressant d'envisager de tenir de telles conférences.

5. Montant de la cotisation pour 2022-2023

En vertu de l'article 2.5 des Règlements généraux, le conseil d'administration doit déterminer à chaque année le montant de la cotisation annuelle. Une première discussion a eu lieu à la dernière réunion du conseil d'administration. Après un nouveau tour de table, il est décidé de maintenir le montant de la cotisation à 45 \$ pour la prochaine année.

Résolution CA2021-22-05

Attendu l'article 2.5 des Règlements généraux qui stipule que le montant de la cotisation annuelle est déterminé à chaque année par le conseil d'administration;

Attendu la clôture de l'exercice financier 2021-2022 le 31 mars 2022;

Attendu le congé de cotisation prévu pour les professeures et professeurs nouvellement retraités;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Anne Rochette, appuyée par Louis Jolin, de maintenir le montant de la cotisation à 45 \$ pour l'année 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité.

6. Renouveau du conseil d'administration

Quatre membres du conseil d'administration indiquent qu'ils n'ont pas l'intention de solliciter un autre mandat pour la prochaine année lors de l'assemblée générale annuelle. Il s'agit de Monique Lemieux, Michel Tousignant, Claude Laferrière et Louis Jolin. La présidente ajoute que Patrick Béron lui a également signalé qu'il ne sollicitera pas un autre mandat. Yvon Pépin souhaite poursuivre pour une autre année en tant que registraire. Anne Rochette mentionne qu'elle n'a pas encore pris sa décision.

Cette situation demande qu'une stratégie de recrutement de candidates et candidats soit rapidement mise sur pied. Monique Lemieux suggère la mise en place d'un comité de candidatures. Louis Jolin suggère plutôt qu'une rencontre plénière du conseil d'administration soit organisée prochainement pour traiter ce sujet. Les membres se disant favorables à la tenue d'une rencontre plénière, celle-ci se tiendra le plus rapidement possible.

7. Bulletin

7.1 Prochain Bulletin

Louis Jolin commente la table des matières du prochain Bulletin qu'il a fait parvenir aux membres du conseil. Le dossier principal portera sur l'activité physique et le vieillissement, incluant un compte rendu de la conférence de Louis Bherer. Le numéro comportera aussi un retour sur la conférence d'Isabelle Rouleau, une rubrique consacrée aux activités de lecture et de cinéma des membres en temps de pandémie, une entrevue avec un nouveau professeur et un article du comité Solidarité au sujet de l'enquête en cours. S'ajouteront les rubriques In memoriam, Brèves et l'éditorial ainsi qu'une présentation des lauréates des bourses APR-UQAM. L'échéancier prévu pour la parution du numéro est le 28 avril.

7.2 Direction du Bulletin

Louis Jolin rappelle que le prochain numéro du Bulletin est le dernier dont il assumera la direction, tel qu'il l'avait déjà précisé à plusieurs reprises. Quelques suggestions sont faites concernant des membres qui pourraient être approchés pour lui succéder.

9. Divers

Aucun autre point n'est soulevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 h 20.